

Livres: Le nazisme, l'apartheid et le droit

plaidoyer 04/2016 du 4 juillet 2016

de Suzanne Pasquier, rédaction plaidoyer

L'ancien juge fédéral Raymond Spira relate méticuleusement comment, peu à peu, les Juifs ont été mis à l'écart au temps du nazisme, puis privés de leur personnalité juridique, avant d'être spoliés et internés, sur la base de lois et de règlements émis par une foule de juristes consciencieux (seul l'ordre d'extermination ne semble pas avoir été codifié). L'auteur se penche aussi sur l'application de la législation antijuive par les tribunaux, qui tenaient des raisonnements d'une logique imparable. Il ne cesse de démontrer, à l'aide de nombreux extraits de textes légaux, de jurisprudence et de doctrine, qu'autant d'injustices et d'atrocités ont été commises au nom de la loi.

Ce souci du légalisme s'est retrouvé en Afrique du Sud, où l'apartheid se traduisait par un cortège de lois discriminatoires. Et, tant dans l'Allemagne nazie que sous l'apartheid sud-africain, peu de juges et d'avocats ont fait de la résistance.

L'avis de plaidoyer: un ouvrage richement documenté, doublé d'une réflexion bienvenue sur le rôle du droit et de la justice, mettant en évidence les risques du positivisme juridique.

Le nazisme, l'apartheid et le droit.

Raymond Spira

Neuchâtel, Alphil, 2016, 260 pages, 27 fr.